



## REGLEMENT IFSS MASTER

A	GENERAL.....	1
B	APPLICATION .....	1
C	ADMINISTRATION ET APPLICATION DES RÈGLES .....	1
D	L'IFSS DOIT .....	2
E	LE MEMBRE HÔTE DOIT.....	2
F	LES MEMBRES NATIONNAUX PARTICIPANTS DOIVENT .....	3
G	FINANCES.....	3
H	DROITS D'ENTRÉE .....	3
I	REGLES DE PARTICIPATION.....	4
J	RÈGLEMENT D'ÉQUIPE .....	4
K	CATEGORIE MASTERS .....	5
L	TITRES MASTERS.....	5
M	DISQUALIFICATION DU TEMPS D'ARRIVÉE.....	6
N	PROGRAMME DE COURSE POUR LES CHAMPIONNATS DU MONDE MASTERS.....	6
O	PROGRAMME DE COURSE POUR CHAMPIONNATS CONTINENTAUX MASTERS.....	6
P	CATÉGORIES D'ÂGE DES COMPETITEURS.....	6
Q	ADMISSIBILITÉ DES MAÎTRES ET DES CHAMPIONNATS.....	6



## Règlement IFSS MASTER

---

### **A GENERAL**

1. Les Championnats du Monde Masters IFSS (WM) sont des compétitions de chiens de traîneau par lesquelles l'IFSS, membre du GAISF, décerne le titre de « Champion du Monde » aux lauréats de chacun des Championnats du monde telles que définies dans le présent règlement.
2. Les Championnats Continentaux (EM, NAM, LAM, etc.) sont des compétitions de chiens de traîneau par lesquelles l'IFSS, membre reconnu du GAISF, décerne le titre « Européen / Amérique du Nord / Amérique latine etc. Master » aux vainqueurs de chacune des classes Continental Master telles que définies dans le présent règlement.
3. Seuls les événements organisés conformément au présent règlement sont reconnus par l'IFSS et ses Membres en tant que maîtres mondiaux ou continentaux.
4. Les Masters mondiaux devraient avoir lieu chaque année impaire.
5. Les Masters continentaux devraient avoir lieu chaque année paire dans le pays concerné.

### **B APPLICATION**

6.
  - 6.1. Toute fédération nationale membre ayant des concurrents intéressés par le Championnat du Monde ou Continental Masters (c.-à-d. avec DID) peuvent soumettre une candidature pour accueillir un Championnat du Monde ou Continental Masters. Le site de course proposé aura dû être accrédité en tant que Coupe du monde événement au cours des années précédentes. Ledit membre s'engage ainsi à mettre à la disposition de l'IFSS une course adaptée à cet effet (voir aussi les sections C et E).
  - 6.2. L'IFSS doit prendre en considération lors de l'évaluation de toutes les demandes que les championnats du Monde et Continentaux Masters devraient avoir lieu le plus tard possible dans la saison de cet hémisphère.
  - 6.3. L'année précédant les Championnats du Monde Masters, une course d'essai sera organisée par le pays hôte membre sur le même site de course que le Championnat du Monde Masters, le Race Marshal sera invité en tant qu'observateur.
7.
  - 7.1. La demande de Championnat du Monde Masters doit être soumise au moins deux (2) ans avant l'événement au vice-président des sports qui demandera conseil auprès du Comité d'accréditation. La demande de Championnat du Monde Masters doit être approuvée par le Conseil de l'IFSS.
  - 7.2. La demande de Championnat Continental Masters doit être soumise au minimum deux (2) ans avant l'événement au directeur continental concerné qui demandera conseil auprès du comité d'accréditation. La demande du Championnat Continental Masters doit être approuvée par le Conseil de l'IFSS.
8. L'IFSS est l'organisateur des Masters mondiaux et continentaux et signera un accord avec le pays membre hôte sur la mise en œuvre de l'événement.
9. Des frais d'accréditation seront établis par les dirigeants de l'IFSS et inclus dans l'accord.

### **C ADMINISTRATION ET APPLICATION DES RÈGLES**

10. Les officiels en chef chargés de l'application des règles de l'épreuve se composeront du Race Marshal, du Juge du bien-être, des agents de contrôle du dopage (ACD) et vétérinaire en chef.



## Règlement IFSS MASTER

---

- 10.1. Tous les responsables de l'application des règles sont nommés par l'IFSS.
- 10.2. Les Chef de Juge requis seront nommés par le commissaire de course.
11. Autres juges de course (par exemple, juge de départ, juge d'arrivée, juge de piste, etc., au besoin), chef chronométreur, le chef d'équipe du site de course et le chef du secrétariat seront nommés par le membre organisateur, mais sont soumis à l'approbation de l'IFSS.
12. Autres officiers (p. Ex. Contrôleurs d'équipement, contrôleurs d'identification des chiens, stewards, les assistants en matière de contrôle du dopage (DCA, etc., au besoin) seront nommés par le pays membre hôte mais sont soumis à l'approbation du Race Marshal. Ils feront rapport aux juges désignés par le Race Marshal.
13. Les vétérinaires de course et les assistants vétérinaires sont nommés par le chef vétérinaire.
14. L'équipage de piste sera nommé par le membre organisateur mais sera soumis à l'approbation du Chef de Piste.
15. L'équipage chronométreur est nommé par le membre organisateur mais est soumis à l'approbation du chronométreur en chef.
16. Les détenteurs de traîneau, le président et le personnel de stationnement seront nommés par le pays membre sous réserve de l'approbation du contremaître de l'équipage du site de course.
17. Le secrétaire d'équipage est nommé par le pays membre hôte mais est soumis à l'approbation du chef du secrétariat.
18. Aucune personne occupant un poste en vertu du présent règlement ne peut participer à l'événement.

### **D L'IFSS DOIT**

19. Envoyer des invitations et des formulaires d'inscription à toutes les fédérations nationales membres et les publier sur le site de l'IFSS.
20. Publier le calendrier de l'événement en coopération avec la Fédération organisatrice.
21. Convoquer une réunion des chefs d'équipe pour l'événement Masters avant la course afin de distribuer les informations essentielles relatives à l'événement et de superviser le tirage des dossards si pas fait électroniquement plus tôt.
22. Superviser, assister et soutenir le Membre hôte dans ses préparatifs et sa mise en œuvre de l'événement.
23. Remise de trophées d'honneur (au moins médailles d'or, d'argent et de bronze) pour les trois premiers finisseurs dans chaque classe de Masters

### **E LE MEMBRE HÔTE DOIT**

24. Nommer un comité d'organisation comprenant une personne qui sera la personne de contact principale entre le comité d'organisation et l'IFSS.
25. Obtenir les autorisations nécessaires auprès des autorités concernées.
26. Prendre une assurance pour les responsables de l'événement.
27. Obtenir un logement sur place pour le nombre requis de fonctionnaires.
28. Être responsable de la promotion de l'événement.
29. Organisez la cérémonie d'ouverture, les cérémonies de remise des prix et la cérémonie de clôture l'assistance de l'IFSS.
30. Procurez un certificat de participation.
31. Veiller à ce que les exigences techniques suivantes soient remplies :
  - 31.1. Zone : suffisamment d'espace pour le nombre convenu de participants.



## Règlement IFSS MASTER

---

- 31.2. Sentier et balisage : Conformément aux règles de course IFSS.
- 31.3. Haut-parleurs : couvrant le site complet de la course. Spécialement destiné à la détention de véhicules Zone (stationnement / implantation des pilotes), zone de départ. Microphones pour au moins Annonceur et Starter (ce dernier de préférence avec son propre système).
- 31.4. Radio / Autres moyens de communication : Comme requis pour les officiels suivants : Race Maréchal, Juges de Course, vétérinaire en chef, contrôleurs de piste, Chef de piste.
- 31.5. Chronométrage électronique (avec lecture des puces) et résultats en ligne.
- 31.6. Véhicules : Véhicules de piste motorisés pour les officiels de l'IFSS.
- 31.7. Matériaux : suffisamment de matériaux pour la zone de départ et d'arrivée du bâtiment et les pistes.
- 31.8. Antidopage : Installations sécurisées pour les activités antidopage (athlètes et chiens).

## **F LES MEMBRES NATIONNAUX PARTICIPANTS DOIVENT**

- 32. Désigner des participants dignes de représenter leur pays.
- 33. Veiller à ce que leurs participants soient familiarisés avec les règlements relatifs à l'événement et qu'ils ont correctement rempli et mis à disposition les documents officiels requis par l'IFSS (c'est-à-dire formulaire de consentement, Chiplist, etc.).
- 34. Nommer un chef d'équipe pour l'événement Masters (voir section J).

## **G FINANCES**

- 35. La Fédération organisatrice sera responsable de l'ensemble des finances du Master, y compris les dépenses des officiels chargés de l'application des règles nommés par l'IFSS (nourriture et logement sur place dix personnes pendant la période convenue alors que leurs frais de voyage seront payés ou remboursés par l'IFSS).
- 36. L'IFSS se réserve le droit d'annuler l'accord avec la Fédération d'hébergement si les frais d'accréditation ne sont pas payés comme prévu contractuellement.

## **H DROITS D'ENTRÉE**

- 37. Les droits d'inscription établis par le Conseil de l'IFSS reviennent à l'IFSS, sauf disposition contraire différemment dans l'accord entre l'IFSS et l'organisateur.
- 38. Les droits d'inscription seront payés par les membres nationaux, selon les délais établis par le Conseil de l'IFSS. Les frais d'inscription ne sont en principe pas remboursables. Il doit être partiellement ou totalement remboursé en cas d'annulation de l'événement pour des raisons de force majeure.
  - 38.1. Si une classe est annulée par le commissaire de course, 100% des frais d'inscription pour cette classe doit être remboursé.
  - 38.2. Si, pour des raisons médicales, un athlète se retire et présente un certificat médical avant la date limite d'inscription, les frais d'inscription seront entièrement remboursés. S'il / elle présente un certificat médical après la date limite, 50% des frais d'inscription seront remboursés.
  - 38.3. De même, si un concurrent n'est pas en mesure de participer à une course à cause d'une maladie ou chien blessé, ses frais d'inscription seront intégralement remboursés s'il peut présenter un certificat signé par un vétérinaire avant la date limite d'inscription.





## Règlement IFSS MASTER

---

Si le retrait est annoncé après date limite, 50% des frais d'inscription seront remboursés.

38.4. Aucune autre compensation ne sera envisagée pour les cas énumérés aux § 38.1, 38.2 et 38.3 ci-dessus (par exemple, aucun remboursement des frais de DID).

39.

39.1. Les membres nationaux ne respectant pas le délai fixé pour le paiement des frais d'inscription doivent payer un droit d'entrée de deux cents (200) %.

39.2. Les frais d'inscription pour les inscriptions supplémentaires définies au § 41.3 ci-dessous seront de 150% frais d'entrée réguliers.

40. Toutes les cotisations concernant la participation d'une équipe nationale doivent être réglées avant que les membres de ladite équipe soit éligibles pour la participation.

## I REGLES DE PARTICIPATION

41. Les membres nationaux désigneront des équipes de son pays pour participer au Championnat du Monde ou Continental Masters selon les dispositions suivantes :

41.1. Il n'y a pas de limite au nombre d'inscriptions de chaque membre votant national.

41.2. Il n'y a pas de limite au nombre d'inscriptions de chaque membre provisoire.

42. L'inscription des équipes individuelles se fera uniquement par l'intermédiaire des membres nationaux.

42.1. Pour être éligible à participer pour une nation, le participant doit être citoyen de la dite nation ou y résident depuis au moins 24 mois.

42.2. Aucun participant ne peut participer à plus d'une nation au cours de la même saison de course.

42.3. Pour être éligible à participer pour une nation, le participant doit détenir un DID valide (Identification du conducteur).

42.4. Les participants ne sont pas autorisés à concourir à la fois aux championnats IFSS et IFSS Masters (On-Snow / Dryland) au cours de la même année.

42.5. Le vice-président du sport peut accorder la permission d'entrer dans les Masters mondiaux pour les conducteurs présumés qualifiés représentant des pays non affiliés à l'IFSS. Les dispositions du chapitre H de la présente règle s'appliquent en conséquence. Ces concurrents ne doivent pas avoir le droit de recevoir des titres de Master.

42.6. Le directeur continental concerné peut accorder la permission d'entrer dans le Championnat Continental Masters aux pilotes présumés qualifiés des pays membres d'autres continents. Les dispositions du chapitre H de la présente règle s'appliquent en conséquence. Les concurrents n'ont pas le droit de se voir décerner des titres de Master.

## J RÈGLEMENT D'ÉQUIPE

43. Dans les épreuves Championnat du Monde et Championnat Continental Masters, chaque participant doit participer à la course en tant que membre d'une équipe nationale. Un chef d'équipe pour l'événement Masters nommé par la Fédération nationale sera en charge de l'équipe nationale.

44. Le chef d'équipe assure la liaison entre l'organisateur de la course et l'équipe nationale membres. Il/elle doit parler anglais ou être assisté par un interprète désigné par son/sa Fédération nationale.



## Règlement IFSS MASTER

45. Un chef d'équipe doit, dès son arrivée sur le site de la course, faire rapport à l'organisateur et informer de sa présence, où il est hébergé pendant la course et comment il / elle peut être contacté (c'est-à-dire le numéro de téléphone portable).

45.1. Si à tout moment le chef d'équipe désigné est remplacé par une autre personne. Les coordonnées de la personne doivent être présentées immédiatement au commissaire de course.

46. Toute communication de l'organisateur de la course à un participant doit être interprétée comme reçu par le destinataire lorsqu'il est remis au chef d'équipe.

## K CATEGORIE MASTERS

Des courses mondiales et continentales peuvent être organisées dans les classes suivantes :

47. Ski-Dogs Sprint :

47.1. Pulka 1 chien Hommes (**PM1**) et Femmes (**PW1**)

47.2. Skijoring une classe de chiens hommes (**SM1**) et femmes (**SW1**)

47.3. Combiné hommes (**CM**) et femmes (**CW**), une seule classe de chiens

48. Zone aride :

48.1. Canicross Hommes (**DCM**) et Femmes (**DCW**)

48.2. Bikejoring Hommes (**DBM**) et Femmes (**DBW**)

48.3. Scooter un chien (**DS1**)

## L TITRES MASTERS

49. Les titres de Champion du Monde Master seront attribués aux meilleures équipes (les plus rapides) de chaque classe. Au moins sept (7) concurrents de trois (3) pays devront être représentés dans ces classes. S'il y a moins de 7 concurrents et /ou moins de 3 pays après la date limite d'inscription tardive, le cours ne sera pas organisé. S'il y a 7 concurrents ou plus sur 3 pays après la date limite d'inscription tardive, mais il y a effectivement moins de 7 concurrents et / ou moins de 3 pays le premier jour de la compétition, les titres de Master seront attribués dans cette catégorie.

49.1. Combinaison de groupes d'âge : les Masters du monde ont des classes distinctes pour chaque groupe d'âge identifié dans la section P. Catégories d'âge. S'il n'y a pas assez de concurrents dans un groupe d'âge selon L. 49, les concurrents plus âgés peuvent passer à un âge plus jeune groupe pour créer une classe de titre.

50. Les titres de Champion Continental Master seront attribués aux meilleures équipes (les plus rapides) de chaque classe les Championnats Continentaux Masters offrant au moins sept (7) concurrents de trois (3) pays dans l'Europe et cinq (5) concurrents de deux (2) pays de tous les autres continents sont représentés dans ces classes. S'il y a moins de 7 concurrents de 3 pays d'Europe et 5 concurrents de 2 pays sur tous les autres continents après la date limite d'inscription tardive, la catégorie ne peut pas être exécuté. S'il y a moins de 7 concurrents de 3 pays en Europe et 5 concurrents de 2 pays sur tous les autres continents après la date limite d'entrée tardive mais il y a effectivement moins de 7 concurrents et / ou moins de 3 pays en Europe et 5 concurrents de 2 pays en Europe tous les autres continents le premier jour de la compétition, les titres de Champion Master seront décernés dans cette catégorie.

50.1. Combinaison de groupes d'âge : les Championnats Continental Masters ont des classes séparées pour chaque groupe d'âge identifié dans la section P. Catégories d'âge. S'il n'y a pas assez de concurrents dans une catégorie d'âge selon L. 50, les concurrents



## Règlement IFSS MASTER

---

plus âgés peuvent passer dans la catégorie d'âge plus jeune pour créer une classe de titre.

51. Le titre de Champion Masters ne sera pas décerné si plus d'une (1) manche est annulée dans cette catégorie.

### **M DISQUALIFICATION DU TEMPS D'ARRIVÉE**

52. Sauf indication contraire sur l'invitation, un dépassement de 150% du temps entraîne automatiquement l'exclusion du concurrent pour chaque catégorie des Championnats du Monde et Championnats Continentaux Masters.

### **N PROGRAMME DE COURSE POUR LES CHAMPIONNATS DU MONDE MASTERS**

53. Il est recommandé que les Masters mondiaux et les Championnats du monde soient organisés conjointement mais ils peuvent être organisés séparément s'ils sont dictés par des conditions spécifiques.

54. Les courses de World Ski Ski Dogs seront des épreuves d'une journée pour toutes les catégories.

55. Les Championnats du Monde Masters Dryland sera une épreuve de deux jours pour toutes les catégories.

### **O PROGRAMME DE COURSE POUR CHAMPIONNATS CONTINENTAUX MASTERS**

56. Il est recommandé que le programme de courses des Championnats Continentaux Masters suive les recommandations faites pour les championnats du monde Masters.

### **P CATÉGORIES D'ÂGE DES COMPÉTITEURS**

57. Les Masters seront organisés avec les catégories d'âge suivantes :

57.1. Masters 40 (40 - 49 ans)

57.2. Masters 50 (50 - 59 ans)

57.3. Masters 60 (60+ ans)

58. L'âge d'un compétiteur est considéré comme le même pendant toute la saison et correspond à l'âge du concurrent atteint le 31 décembre suivant la fin de la saison de course. Voir l'âge onglet dans l'annexe A.

### **Q ADMISSIBILITÉ DES MAÎTRES ET DES CHAMPIONNATS**

59. Un compétiteur n'est pas éligible à participer à un Championnat Masters s'il a participé à un Championnat pendant la saison en cours (sur neige / Dryland respectivement).

60. Un compétiteur n'est pas autorisé à participer à un Championnat Master s'il a participé à un Championnat pendant la saison en cours (sur neige / terre sèche respectivement).